

LES MICHES À MICHA

Contrat pain — AMAP des Volontaires — Saison 2026-2027

Par la signature de ce contrat, je soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP des Volontaires, ayant réglé ma cotisation pour l'année 2026-2027 (cf. bulletin d'adhésion), souscris un abonnement pour un contrat pain du 12/10/2026 au 27/09/2027 (inclus), soit **30 distributions**.

Prénom, Nom	Email (en majuscules)	Téléphone	Adresse

Si vous souscrivez à plusieurs, merci de préciser les noms et emails des deux bénéficiaires.

Je m'engage à mentionner au boulanger partenaire mes satisfactions et insatisfactions, et à venir chercher mon pain chaque semaine sur le lieu de distribution des paniers. En cas d'absence, l'adhérent.e devra trouver une solution pour récupérer son pain. Aucun remboursement ne pourra être effectué par Les Miches à Micha ou par l'AMAP.

En contrepartie, **Michaël Znaty**, de la boulangerie **Les Miches à Micha**, s'engage à :

- livrer chaque lundi prévu, au 17, rue de l'Avre, 75 015, avant la distribution. La distribution se fait en autogestion de 18h30 à 19h30 ;
- livrer des pains fabriqués et cuits le jour même dans mon fournil, à partir de farines biologiques, produites en circuits courts (moins de 100 km de Paris)¹ ;
- donner régulièrement des nouvelles et être régulièrement présent aux distributions, pour échanger directement avec vous ;
- être transparent sur le mode de fixation du prix et mes méthodes de travail ;
- mentionner aux membres abonnés de l'AMAP les difficultés éventuellement rencontrées.

Le boulanger partenaire

Michaël Znaty — Boulangerie « **Les Miches à Micha** »

Adresse : 29, rue Gambetta, Suresnes (92 150)

Tél. : 06.52.39.48.79 – Mél : lesmichesamicha@gmail.com

Site : <https://les-miches-a-micha.vercel.app/> – SIRET : 90464809400020

Organisation des distributions

Le calendrier des distributions est en dernière page. Le contrat court sur **30 distributions**. Je serai présent pendant les vacances scolaires et d'été.

Dans le cas où je ne pourrai pas être présent pour une distribution, vous serez tenu au courant plusieurs semaines en avance. La distribution pourra être reportée ou rattrapée.

1. L'origine des farines est présente sur le site internet ; les œufs, beurre, lait, sucre, miel et fruits secs proviennent également de l'agriculture biologique.

Les pains et prix²

Type de pain	Prix sur l'année	Format	Nb
Baguette de tradition	35 €	300 g	
Baguette de tradition aux graines	40 €	330 g	
Pain aux graines	150 € / 300 €	500 g / 1 kg	
Tourte de meule	150 € / 300 €	500 g / 1 kg	
Pain de campagne	150 € / 300 €	500 g / 1 kg	
Pain de campagne aux fruits	180 € / 360 €	500 g / 1 kg	
Pain complet	150 € / 300 €	500 g / 1 kg	
Pain de méteil	150 € / 300 €	500 g / 1 kg	
Pain viking	180 € / 360 €	500 g / 1 kg	
Pain de maïs	180 € / 360 €	500 g / 1 kg	
Pain du sportif	180 € / 360 €	500 g / 1 kg	
Tourte de seigle intégrale	210 € / 420 €	500 g / 1 kg	
Pavé au petit épeautre	210 € / 420 €	500 g / 1 kg	
Pain tournant	180 € / 360 €	500 g / 1 kg	

Les pains mensuels

Type de pain	Prix sur l'année	Format	Nb
Pain surprise mensuel	70 € / 140 €	500 g / 1 kg	
Pain au cacao mensuel	70 € / 140 €	500 g / kg	
Brioche mensuelle (pur beurre AOP)	70 €	600 g	

Pour chaque pain souhaité, indiquez dans la colonne **Format** « 500 g » ou « 1 kg » selon la quantité désirée à chaque distribution, puis indiquez le nombre souhaité. Vous pouvez combiner plusieurs pains à des formats différents (ex. : 500 g de pain viking et 1 kg de pain du sportif chaque semaine). Le **pain tournant** vous fait découvrir chaque semaine un pain différent choisi dans la liste ci-dessus. Le **pain surprise mensuel** est l'occasion d'une recette inédite, au fil des saisons et de l'envie (ex. pain à la châtaigne et aux figues). Le **pain au cacao mensuel** est notre gourmandise chocolatée, sur base de farine de meule, un pain fondant à la pâte de cacao maigre sans sucre ajouté. Le **pain surprise**, le **pain au cacao** et la **brioche** se succèdent, une semaine après l'autre.

Montant total du contrat

Total des pains hebdomadaires	+	Total des pains mensuels	=	Total du contrat
_____ €	+	_____ €	=	_____ €

Paielement

☐ Paiement par virement

IBAN : FR76 4061 8802 7900 0400 4964 970

☐ Paiement par chèque à l'ordre de M. Znaty

Vous réglez en	Date de remise	Montant
☐ 1 chèque	octobre	
☐ 2 chèques	octobre et février	n°1 : _____ € n°2 : _____ €
☐ 3 chèques	octobre, février et juin	n°1 : _____ € n°2 : _____ € n°3 : _____ €

Protection des données personnelles : les informations recueillies sont nécessaires à la validation de votre contrat. Elles sont destinées à Michaël Znaty (Les Miches à Micha) et au secrétariat de l'association. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, à exercer à tout moment auprès de l'AMAP ou de la boulangerie. Les données collectées sont sécurisées, ne sont pas utilisées à des fins commerciales et ne feront l'objet d'aucune communication à des tiers.

Signature de l'adhérent.e,

Signature du boulanger,

Signature du représentant
de l'AMAP,

2. Les prix tiennent compte d'une remise de 10% pour un abonnement par rapport aux prix en boulangerie. Les prix des produits individuels hors contrat peuvent se trouver sur le site internet.

Calendrier des distributions

Du lundi 12 octobre 2026 au lundi 27 septembre 2027

Les cases ocre pâle correspondent aux lundis situés pendant les vacances d'été de la zone C (Paris), ainsi que mes congés prévisionnels. Les cases vertes correspondent à la pause prévisionnelle printanière du maraîchage, estimée à partir de celle de 2026. Dans les deux cas, il n'y aura pas de distribution de pain.

12 octobre 2026 <i>pain surprise</i>	19 octobre 2026 <i>pain cacao</i>
26 octobre 2026 <i>brioche</i>	02 novembre 2026 <i>pain surprise</i>
09 novembre 2026 <i>pain cacao</i>	16 novembre 2026 <i>brioche</i>
23 novembre 2026 <i>pain surprise</i>	30 novembre 2026 <i>pain cacao</i>
07 décembre 2026 <i>brioche</i>	14 décembre 2026 <i>pain surprise</i>
21 décembre 2026 <i>AMAP fermée</i>	28 décembre 2026 <i>AMAP fermée</i>
04 janvier 2027 <i>pain cacao</i>	11 janvier 2027 <i>brioche</i>
18 janvier 2027 <i>pain surprise</i>	25 janvier 2027 <i>pain cacao</i>
01 février 2027 <i>brioche</i>	08 février 2027
15 février 2027 <i>pain surprise</i>	22 février 2027 <i>pain cacao</i>
01 mars 2027 <i>brioche</i>	08 mars 2027
15 mars 2027	22 mars 2027
29 mars 2027	05 avril 2027
12 avril 2027	19 avril 2027
26 avril 2027 <i>pain surprise</i>	03 mai 2027 <i>pain cacao</i>
10 mai 2027 <i>brioche</i>	18 mai 2027³ <i>pain surprise</i>
24 mai 2027	31 mai 2027 <i>pain cacao</i>
07 juin 2027 <i>brioche</i>	14 juin 2027 <i>pain surprise</i>
21 juin 2027 <i>pain cacao</i>	28 juin 2027
05 juillet 2027	12 juillet 2027
19 juillet 2027	26 juillet 2027
02 août 2027	09 août 2027
16 août 2027	23 août 2027
30 août 2027	06 septembre 2027 <i>brioche</i>
13 septembre 2027 <i>pain surprise</i>	20 septembre 2027 <i>pain cacao</i>
27 septembre 2027 <i>brioche</i>	

3. 17/05/2027, lundi de Pentecôte – distribution reportée au mardi.